

CANDIDATURE MASTER 2

Domaine « SCIENCES HUMAINES et SOCIALES »

MENTION :

PSYCHOLOGIE : PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE

PARCOURS :

PSYCHOLOGIE et PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUES

Ce dossier concerne uniquement les étudiants de l'université Lyon 2

NOM patronymique : Prénoms :

NOM marital (le cas échéant) : Sexe :

Date et lieu de naissance : Nationalité :

Situation de famille : Nombre d'enfants :

Adresse EFFECTIVE POUR JUIN ET JUILLET 2019 :

.....

Téléphone : Êtes-vous boursier(e) ?

(Domicile et/ou portable)

E-mail très lisible OU dactylographié (collage) :

Numéro étudiant ancien LYON2

Si vous êtes admis(e) en Master 2, parcours « Psychologie et psychopathologie cliniques », à Lyon 2 en 2019-2020, quelle sera votre ville de résidence ? :

Avez-vous déjà présenté votre candidature ? Si oui, en quelle(s) année(s) ? :

NB : NE PAS TELEPHONER – aucune information ne sera donnée par téléphone.

Les personnes admises seront destinataires d'un courrier électronique dès affichage des résultats. Tous les candidats recevront un courrier électronique.

I - CURSUS UNIVERSITAIRE EN PSYCHOLOGIE

Quel a été votre cursus ?

- a) - régime général
- b) - formation à partir de la pratique

	Année d'obtention	Session	Université
LICENCE			
MASTER 1			LYON 2
M 2 RECHERCHE THÈSE			
Autres diplômes ou autres formations (y compris une 2e note de recherche en Master 1)			

Cursus de type a) :

- Spécialité de M1 :
- Précisez l'intitulé des UE de Master 1 obtenues en psychopathologie et/ou psychologie clinique :
- Titre du mémoire :
- Méthodes cliniques (observation clinique, entretien clinique, méthodes projectives...) :
- Enseignements transversaux (exemple : social, anthropologie, cognitif) :

Cursus de type b) :

Si vous avez suivi le cursus « formation à partir de la pratique », indiquez avec précision la date et l'intitulé des mémoires produits pour l'obtention des différents niveaux, et notamment pour l'obtention des niveaux « initiation à la recherche » ou « recherche avancée » :

Quel que soit le cursus effectué, indiquez ci-dessous quelles acquisitions vous pensez avoir obtenues dans les domaines suivants, quels moyens vous avez utilisés pour les obtenir (U.E., cours, stages, lectures, etc.) :

Psychopathologie :

Entretien clinique ou observation clinique :

Techniques de groupe :

Examen psychologique et méthodes projectives :

II - STAGES EFFECTUÉS OU/ET EXPÉRIENCES DE TRAVAIL

(Psychologiques et non psychologiques, y compris les stages non obligatoires)

Indiquez chaque fois la nature de l'expérience (en précisant si elle a été rémunérée et si vous y avez exercé une responsabilité), le lieu exact, la date du début et de la fin de l'expérience, sa durée et sa position temporelle dans votre cursus (Licence 1, 2 ou 3, Master 1) :

1)

2)

3)

AVEZ-VOUS ACTUELLEMENT UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE RÉMUNÉRÉE ?

Nature de cette activité :

Depuis quand ?

Temps complet ou temps partiel ?

Nature de vos responsabilités :

Nom et adresse exacte de l'établissement :

III - DURANT LA SECONDE ANNÉE DE MASTER

- Quelle orientation souhaitez-vous donner à vos stages ?

- Quel type de formation considérez-vous comme prioritaire pour vous cette année (exemple : psychopathologie - de l'enfant, adolescent, adulte - ; techniques projectives ; approche groupale ; etc.) ?

Demandez-vous l'autorisation de préparer la seconde année de Master en deux ans (ne concerne que les étudiant(e)s salarié(e)s ou parents d'enfants âgés de moins de 3 ans) ?

OUI NON

Si oui, vous aurez à formuler cette demande et à la justifier auprès du Directeur du parcours « Psychologie et psychopathologie cliniques », **après votre admission définitive.**

Envisagez-vous de préparer le Master 2 dans le cadre de la formation continue (coût pris en charge par l'employeur) ?

OUI NON

Dans l'affirmative, vous aurez à prendre contact avec le service formation continue pour la constitution du dossier - <https://fc.univ-lyon2.fr/service-commun-de-formation-continue-scfc>

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus et m'engage à accepter les stages de formation dans la région lyonnaise élargie et dans le cadre contractualisé entre l'Université et les professionnels.

À _____, le

Signature :

RAPPEL IMPORTANT : En référence au décret du 22/03/1990 et à l'article 44 de la loi du 25/07/1985, l'usage professionnel du titre de psychologue nécessite un diplôme de Licence et de Master, dans l'une des Mentions de la Psychologie, délivré par une université française ou un diplôme étranger reconnu équivalent aux diplômes nationaux exigés.

RAPPEL : LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPLET DOIT ÊTRE DÉPOSÉ OU ENVOYÉ PAR COURRIER EN DEUX EXEMPLAIRES AU PLUS TARD LE 13/05/2019 (LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI), AU SECRÉTARIAT DES MASTERS 2 DE L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE.

Les documents doivent être agrafés ou reliés (baguettes plastiques ou spirales).

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA ÉCARTÉ
(voir la notice d'information pour compléter le dossier)

IL N'Y AURA PAS DE DÉPÔT DE DOSSIER EN SEPTEMBRE

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE – Secrétariat du Master 2 BUREAU H 012
5 avenue Pierre Mendès France – 69676 BRON Cedex –
Tél 04 78 77 43 98